

Auban.
Avocats

Alexandra BOULOC
Avocat Associé

a.boulloc@auban-avocats.fr

05 32 26 38 60
www.auban-avocats.fr
28 avenue Marcel Langer 31400 Toulouse

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE

22 JAN. 2025

JEX-VENTES

Tribunal Judiciaire de TOULOUSE
Juge de l'Exécution - RG N°24/00209
Parcelle ZK 367

Vente du 23 janvier 2025 à 14h00

DIRE DE FORMALITE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE

Au Greffe et par devant nous Greffier du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE

A COMPARU :

Maître Alexandra BOULOC, Avocat associé au cabinet AUBAN AVOCATS, Avocat au Barreau de TOULOUSE y demeurant 28 avenue Marcel LANGER 31400 TOULOUSE et celui de :

AVOVENTES

LAQUELLE A EXPOSE :

Qu'elle poursuit la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés :

Parcelle en herbe sur laquelle se trouvent un bâtiment agricole et un bâtiment en ruine, sise à ESCALQUENS31750, 18 avenue de la Gare ,figurant au cadastre de la commune sous les références :

ZK 367, 16-18 avenue de la Gare pour une contenance de 43a 46ca

dépendant de l'indivision existant entre AVOVENTES dont le partage et la licitation ont été ordonnés par jugements rendus par le Tribunal Judiciaire de TOULOUSE les 11 juillet 2023 et rectificatif du 1^{er} décembre 2023 et jugement du 6 mars 2024 rectifié par jugement du 11 avril 2024.

Que dans le cadre de ses diligences en vue de parvenir à la vente du bien ci-avant désigné, elle a obtenu de la Mairie d'ESCALQUENS un certificat d'urbanisme d'information en date du 21 mars 2024, annexé au cahier des conditions de vente ;

Que lors de la visite effectuée en présence du commissaire de Justice, une personne se présentant comme appartenant aux services de l'urbanisme **AVOVENTES** a interpellé l'ensemble des personnes présentes au sujet de modifications en cours du PLU ;

Qu'à la suite de son intervention, l'avocat poursuivant l'a interrogée par écrit afin d'obtenir lesdites informations par écrit.

Que par mail en date du 17 janvier 2025, **AVOVENTES** écrivait qu'une révision du PLU est en cours, en précisant :

« les parcelles sont touchées par l'instauration d'un périmètre d'attente »

« le zonage envisagé est du UE (économique)/le zonage figurant sur le PLU en vigueur est U4 (activités + N (naturel)).

l'avancement de la procédure et les échéances à venir :

- PLU soumis à enquête publique du 25/11 au 03/01/2025
- Remise des conclusions et rapport du commissaire enquêteur le 03/02, il sera publié sur le site internet pendant une durée d'un an
- Approbation du PLU lors du Conseil Municipal du 27/03/2025
- PLU exécutoire dès accomplissement des formalités suivantes : transmission géoportail et transmission au contrôle de légalité »

Ledit mail ainsi que les pièces jointes est annexé au présent dire aux fins d'annexion au cahier des conditions de vente.

Par conséquent, le poursuivant et son avocat ne pourront être recherchés à ce sujet et les futurs acquéreurs, du seul fait de leur acquisition, feront leur affaire personnelle de toutes les contestations qui pourraient ultérieurement survenir pour quelque cause que ce soit.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Et ladite Maître Alexandra BOULOC a signé avec nous greffier après lecture faite à l'audience et annexées au Cahier des conditions de la vente.

SOUS TOUTES RESERVES.

Maître Alexandra BOULOC

Le Greffier

PJ :
Email reçu de **AVOVENTES** le 17 janvier 2025 et pièce jointe.

Marie Julie CANTIN - ARCANTHE

De: AVOVENTES
Envoyé: vendredi 17 janvier 2025 11:23
À: AVOVENTES Marie Julie CANTIN - ARCANTHE; DBA AVOCATS
Cc: contact; saisieimmo tj-toulouse
Objet: Enchères parcelles ZK 367-368
Pièces jointes: AVOVENTES

Importance: Haute

Catégories: E-mail rattaché dans Secib Néo

Bonjour,

Dans le cadre des enchères à venir pour deux parcelles sur la commune d'Escalquens (parcelles ZK367-368 située Av de la gare) et pour lesquelles vous êtes en charge du suivi des dossiers, la municipalité souhaite vous informer que dans le cadre de la révision du PLU aujourd'hui en phase d'approbation, les deux parcelles sont touchées par l'instauration d'un périmètre d'attente.

Je vous joint un extrait du zonage graphique ainsi que de la légende de ce dernier vous permettant d'apprécier la localisation du périmètre: pour votre parfaite compréhension le zonage envisagé est du UE (économique)/ le zonage figurant sur le PLU en vigueur est U4 (activités) + N (naturel)

Au lien ci-dessous vous avez à votre disposition les pièces suivantes du projet de PLU et soumis à enquête publique du **25/11/2024 au 03/01/2025**

PADD/REGLEMENT GRAPHIQUE/REGLEMENT ECRIT

<https://cloud.escalquens.fr/index.php/s/twXDtDNyc9zwA2f>

En complément l'intégralité du dossier d'enquête publique est accessible par tous sur le site de la mairie au lien ci-dessous

<https://www.escalquens.fr/revision-du-plan-local-durbanisme/>

Ainsi que le PLU en vigueur

<https://www.escalquens.fr/services/urbanisme-et-travaux/plan-local-durbanisme/>

Je vous donne enfin des précisions sur l'avancement de la procédure et les échéances à venir :

- PLU soumis à enquête publique du 25/11 au 03/01/2025
- Remise des conclusions et rapport du commissaire enquêteur le 03/02, il sera publié sur le site internet pendant une durée d'un an
- Approbation du PLU lors du Conseil Municipal du 27/03/2025
- PLU exécutoire dès accomplissement des formalités suivantes ; transmission géoportail et transmission au contrôle de légalité.

Je reste à votre disposition si besoin de précisions complémentaires.

Cordialement

AVOVENTES

Responsable du Pôle Technique

Service Technique-Urbanisme

Tél : 05 62 71 73 53

Port: 07 71 79 32 26

www.escalquens.fr

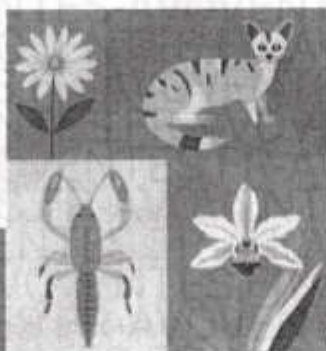
Place François Mitterrand

CS 67660 Escalquens

31676 Labège cedex

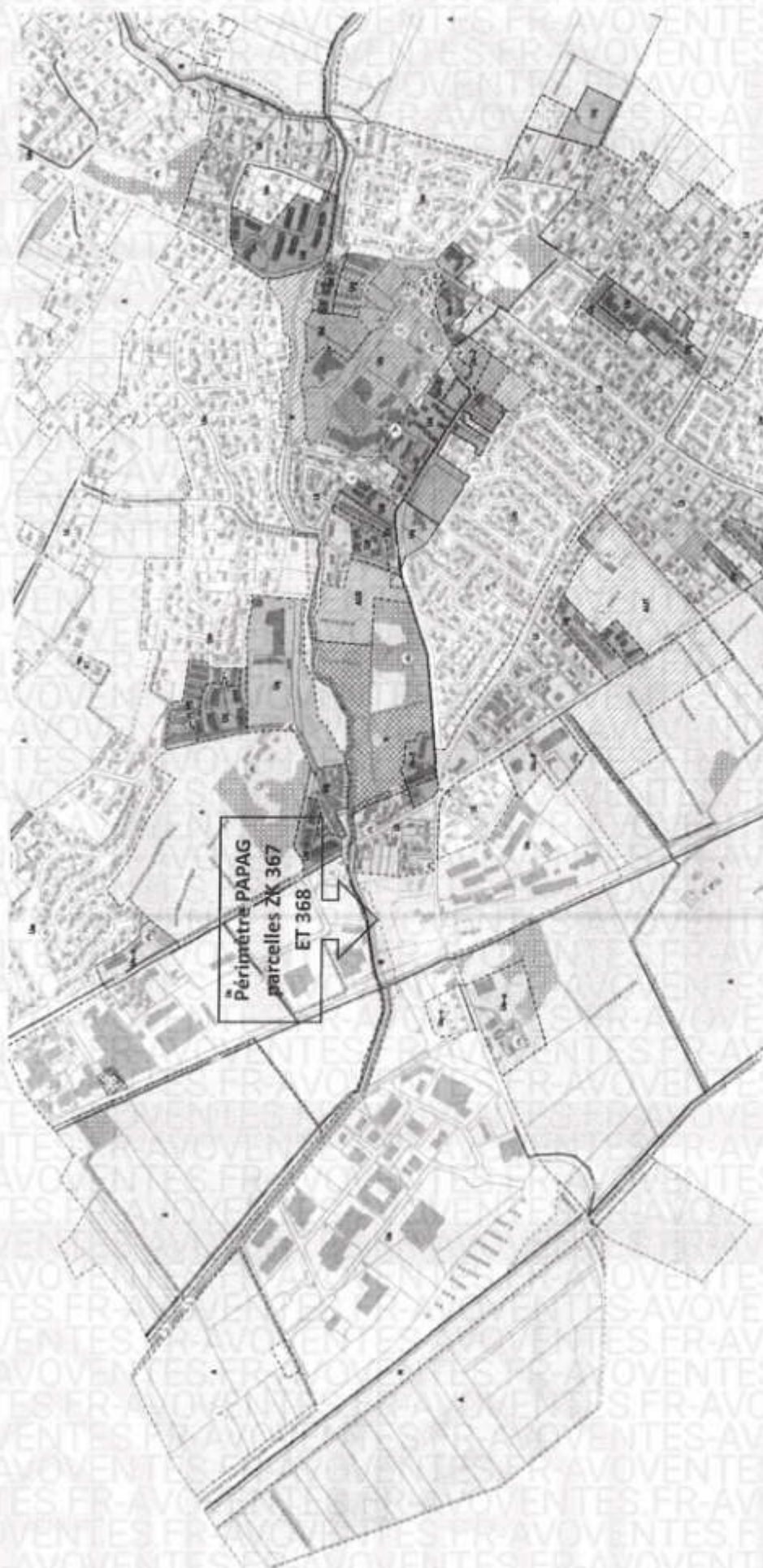


MEILLEURS VŒUX 2025



En 2025, Escalquens poursuit son engagement en faveur de la biodiversité

Extrait Projet de PLU arrêté et soumis à enquête
publique du 25/11 au 03/01 inclus



Extrait Projet de PLU arrêté et soumis à enquête publique du 25/11 au 03/01 inclus

